



La lettre Psy EN du Se-Unsa



Meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année, et bonne reprise à tous ! Voici la première lettre spéciale PsyEN du Se-Unsa, que vous trouverez désormais régulièrement dans vos

boîtes mail. Vous y trouverez les informations liées à notre corps.

ACTUALITE DU CORPS - ACTIONS MENEES

- Des nouvelles des 4 départements :

- ✓ **Une représentante PsyEN du Se-Unsa sera membre du CHSCT88**
- ✓ **Un représentant PsyEN du Se-Unsa sera membre du CHSCT54:** ce sont 2 très bonnes nouvelles ! Cela permettra en effet de nous faire connaître, dans notre professionnalité, et aussi de faire valoir nos droits et améliorer nos conditions de travail si des demandes CHSCT émergent dans les départements.
- ✓ **Action intersyndicale 54 du samedi 8/12/2018 :** Le Se-Unsa s'est associé à l'action d'information-tractage à l'entrée d'ORIENTATION, à Nancy. Action ayant pour objectif d'être visibles dans la défense Dronisep-CIO auprès de nos usagers, de nos partenaires et notre hiérarchie.

- **Emplois de contractuels dans l'Académie sur des postes vacants pour la spécialité EDA:** nous avons demandé à l'administration un état des lieux actuel, précis, dans l'académie.

- **Départs en retraite pour la rentrée de septembre 2019 :** même démarche ; nous avons demandé toutes ces informations dans le but d'aider au mieux les collègues qui envisagent le mouvement intra académique. Si votre poste se libère en raison de votre départ en retraite, vous pouvez le faire savoir à Annie (06.10.59.12.63). Vous trouverez des informations retraite ici : <http://sections.se-unsa.org/88/spip.php?article3143>

Nous vous ferons part de tous ces éléments nécessaires à la préparation de votre mouvement dès que nous les connaissons.

A VENIR

- **Prochaines instances de concertation :** mardi 29/01/2019

- ✓ Une CAPA qui a pour objet : L'étude des recours concernant l'appréciation portée à votre travail*, comptant pour l'avancement d'échelon ; *Si vous ne connaissez pas cette

appréciation, contactez Annie, le mardi entre 8h45 et 17h15 au 06.10.59.12.63, elle pourra vous la transmettre.

- ✓ Un GT pour l'étude des barèmes pour les personnes souhaitant muter au niveau inter-académique.
- **Préparation de ces instances :** étude des documents édités par l'administration, correction des éventuelles erreurs, vérification des données directement avec les collègues concernés, rédaction de la déclaration liminaire ; lundi 14 janvier, toute la journée, à Epinal.
- **RDV avec Madame la Rectrice :** une délégation intersyndicale Psy EN Se-Unsa, SGEN et FO rencontrera Madame la Rectrice lundi 28 janvier à 16h30.
 - ✓ Il y sera question notamment de nos conditions de travail, conditions de mutation, et d'évaluation ; l'offre de formation, l'avancement.... Cette rencontre est en cours de préparation.
- **Préparation intersyndicale de cet entretien :** elle se déroulera jeudi 24 janvier à Nancy.
- **Formation des nouveaux commissaires Paritaires :** c'est la formation syndicale faite par le Se-Unsa des personnes que vous avez élues, elle se déroulera lundi 21 janvier à Maxéville.

Faites le plein d'INFORMATIONS UTILES

***Les dossiers de demande de prise en compte du handicap et des raisons médicales :** si vous constituez un dossier de ce type pour le prochain mouvement, prenez dès à présent rdv avec le médecin conseil. CONTACT : SST(santé et sécurité au travail) service médecine de prévention au 03.83.86.20.05 ou par mail ce.medecine-prevention@ac-nancy-metz.fr

***Les dossiers de prise en compte de situations sociales graves :** CONTACT : SSP (service social des personnels) suivez ce lien https://pial.ac-nancy-metz.fr/medias/fichier/service-social-des-personnels-2017-2018_1505891179586-pdf

***N'oubliez pas d'aller ouvrir votre espace ENSAP** (via votre PIAL) pour consulter vos fiches de salaire : https://pial.ac-nancy-metz.fr/comment-proceder-a-l-ouverture-de-votre-ensap--118834.kjsp?RH=PP_INFOSTATS

***les temps partiels :** la circulaire est attendue pour le 25 février prochain. Vous trouverez ici le lien vers la dernière circulaire :

<http://sections.se-unsa.org/nancy-metz/spip.php?page=recherche&recherche=Temps+partiel+&chercher=%3E%3E>

Pour toute information à ce sujet, envoyez un mail psyen@se-unsanmz.org

***Bon à savoir :**

La prime d'activité pour les agents publics :

<http://www.unsa-education.com/spip.php?article3708>

La prise en charge partielle des déplacements domicile-travail :

<https://pial.ac-nancy-metz.fr/prise-en-charge-partielle-des-deplacements-domicile-travail--121450.kjsp?RH=PIA>

***Et toujours:**

Les sites des sections départementales : allez les consulter !

(55) : <http://sections.se-uns.org/55/spip.php?page=sommaire>

(57) : <http://sections.se-uns.org/57/>

(88) : <http://sections.se-uns.org/88/>

(54) : <http://sections.se-uns.org/54/>

Le site académique : <http://sections.se-uns.org/nancy-metz/spip.php?rubrique99>



Vous y trouverez toutes les infos PsyEN les plus récentes,
qui sont mises en ligne très régulièrement!

Le site Se-Unsa NATIONAL, onglet spécial PsyEN : <http://enseignants.se-uns.org/-PsyEN-110->

A BIENTOT !

L'équipe PsyEN du Se-Unsa

Contact :

06.10.59.12.63

psyen@se-unsanmz.org



Vous souhaitez devenir PsyEN ? Contactez-nous !

Les inscriptions sont closes pour la session 2019 ; si vous êtes inscrits, voici le calendrier des épreuves

Les épreuves écrites du *concours externe* auront lieu :

- *jeudi 7 février 2019* de 9 heures à 13 heures pour l'épreuve de questionnement,
- *et vendredi 8 février 2019* de 9 heures à 13 heures pour l'épreuve d'étude de dossier.

L'épreuve écrite du *concours interne* se déroulera le *vendredi 8 février 2019* de 9 heures à 13 heures.

Les calendriers prévisionnels ainsi que les lieux des épreuves d'admission seront indiqués sur le site Publinet à partir du mois de janvier 2019. <http://publinetce2.education.fr/>